Motor Union du Grand Duché
de Luxembourg

Assemblée Générale Ordinaire de la Motor-Union Luxembourg

L'Assemblée générale ordinaire de la Motor-Union Luxembourg de l'exercice 2014 aura lieu

jeudi, 19 mars 2015 à 18:30 heures au

Centre Culture/Sociétaire de Cents
167, rue de Trèves L–2630 Luxembourg-Cents

Ordre du jour :

1 Allocution du président
2 Appel nominatif des clubs
3 Rapport du secrétaire
4 Rapport du trésorier
5 Décharge au trésorier
6 Election des commissaires-vérificateurs de caisse
7 Fixation de la cotisation annuelle
8 Rapports des présidents des Commissions
9 Rapport du Centre National de Motocross Bockholtz
10 Proposition d'exclusion d'un ou plusieurs membres ou associés
11 Nomination et révocation des membres du Conseil d'Administration
12 Affiliation des nouveaux clubs
13 Divers

Les candidatures aux élections doivent selon les statuts parvenir par écrit au président de l'association huit jours au moins avant l'assemblée générale, c.à.d. jusqu'au 11 mars 2015.
Adresse : Motor Union Luxembourg attn. Michel Turk, Président, 3, route d'Arlon L-8009 Strassen / Fax : +352 26 00 84 43.
Toute candidature doit être envoyée par lettre recommandée ou par fax à l'attention du Président de la MUL dans les délais prescrits.
Les nouveaux candidats, ne peuvent se faire élire, qu'en assistant à l'assemblée générale. La carte de membre M.U.L. 2014 doit être présentée en cas de vote.

Motor Union du Grand Duché de Luxembourg a.s.b.l. 3, route d'Arlon L-8009 STRASSEN
Tél : +352 26008351 Fax : +352 26008443 Email : secretariat@mul.lu url : www.mul.lu
TVA: LU17090525 Banque : CCPLLULL / LU92 1111 0233 6888 0000